



Stanstead

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD

AVIS PUBLIC
Adoption du budget 2021

PRENEZ AVIS qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue le lundi, 14 décembre 2020, à 18 heures, à l'hôtel de ville, situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead, pour l'adoption du budget de l'an 2021.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 30 novembre 2020.

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément aux articles 345 et 346.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier de la Ville de Stanstead, résidant à Cowansville, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné l'avis ci-dessus pour des fins municipales et par un affichage au bureau de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 30^e jour du mois de novembre 2020.

ET J'AI SIGNÉ :

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier